Communiqué de presse **Nice, le 26 octobre 2010**

L'EDHEC recommande à titre expérimental la mise en place de *contrats de formation supérieure* pour les établissements dont la dotation publique par étudiant est importante

Dans un récent *position paper*, intitulé « Les propositions de l'EDHEC pour réformer l'enseignement supérieur : les contrats de formation supérieure », l'EDHEC recommande la mise en place à titre expérimental de ***contrats de formation supérieure*** pour les élèves des établissements qui bénéficient d'importantes subventions publiques. Ce sont principalement les très grandes écoles d'ingénieur et ensuite les formations de doctorat en médecine. Ces contrats tripartites (étudiant, Etat, établissement) spécifieraient au niveau individuel le montant des efforts consentis par la collectivité à la formation de l'étudiant et les obligations des étudiants envers celle-ci.

Sur la base des résultats de ses précédents travaux, l'EDHEC recommande qu'une contribution versée sous forme d'annuités après l'entrée sur le marché du travail et représentant une partie des dépenses investies soit modulée selon les succès rencontrés durant la carrière professionnelle sur le principe des **prêts à remboursement conditionnel au revenu à taux réel nul**. Du fait de la forte polarisation de la dépense, un tel schéma de financement partiel de l'enseignement supérieur améliore la redistributivité et l'équité du mode de financement. Ce dispositif, sans grever le budget des étudiants durant leur période de formation initiale permet à la collectivité de recouvrer une partie de son investissement. Le remboursement n'étant pas demandé tant que la carrière est peu rémunératrice, la collectivité offre une assurance contre le risque de surendettement en cas de carrière poussive qui pourrait affecter la décision de se former.

La crise économique internationale et la situation budgétaire de la France rendent difficile l'augmentation des financements de l'enseignement supérieur nécessaires pour maintenir la compétitivité de l'économie française. Dans un monde où les investissements éducatifs et la mobilité internationale des diplômés sont appelés à se développer, **ce dispositif permettrait de définir les modalités selon lesquelles le départ d'étudiants formés en France** et poursuivant leur carrière professionnelle à l'étranger sans perspective de retour ne se traduit pas **en « perte sèche » pour la collectivité.**

Sans se substituer aux dispositifs de discrimination positive visant à promouvoir « la diversité » et « l'égalité des chances », les *contrats de formation supérieure* en rendant explicite les efforts financiers consentis par la collectivité permettent de souligner que si **la formation est un droit**, **elle implique aussi pour l'ensemble des étudiants des devoirs** envers la collectivité qui la finance. Ces contrats seraient appelés à s'étendre progressivement à toutes les formations de l'enseignement supérieur financées par la collectivité.

Vous pouvez télécharger le *position paper* « Les propositions de l'EDHEC pour réformer l'enseignement supérieur : les contrats de formation supérieure » ici.

EDHEC
ECONOMICS RESEARCH CENTRE

393-400 Promenade des Anglais - BP 3116 - 06202 Nice Cedex 3 - France
Tel. +33 (0)4 93 18 32 53 - Fax +33 (0)4 93 18 78 40

Contact :

Pour recevoir une copie de l'étude de l'EDHEC, veuillez contacter **Joanne Finlay**
Tél. : **+33 (0)4 93 18 32 53** – E-mail : **joanne.finlay@edhec.edu**

A propos de l'EDHEC

Créée en 1906 et appartenant au club fermé des institutions reconnues internationalement à travers la « triple couronne » des accréditations EQUIS, AACSB et Association of MBAs, le Groupe EDHEC offre un éventail de formations au management destinées à couvrir l'ensemble des besoins des entreprises. Sa large gamme de programmes diplômants internationaux attire des étudiants du monde entier. Avec 4 700 étudiants, dont plus de 25% sont étrangers, et plus de 100 professeurs permanents, répartis sur ses trois campus à Lille, à Nice et à Paris, le Groupe EDHEC est classé parmi les meilleures écoles de gestion européennes depuis plusieurs années.

Dans le cadre de sa stratégie d'excellence internationale, le Groupe EDHEC a développé depuis 4 ans une politique innovante de la recherche, orientée vers les entreprises et le marché. Elle est organisée autour de pôles de recherche fondés sur l'expertise de son corps professoral.

Depuis février 2006, l'EDHEC dispose d'une équipe de recherche en économie sur l'évaluation des politiques publiques et la réforme de l'Etat. Les objectifs du pôle en économie de l'EDHEC sont de réaliser une recherche innovante et appliquée d'une part à des problématiques à l'intersection des questions économiques et financières et d'autre part au marché du travail et à l'éducation. Trois grands programmes de recherche sont conduits au sein du pôle :

i) Economie et gestion des risques, avec une attention particulière portée aux risques immobiliers et d'inflation ;
ii) Evaluation et réforme des politiques publiques, un programme qui couvre le financement et la réforme de la protection sociale, les politiques de l'emploi et la compétitivité et le financement de l'enseignement supérieur ;
iii) Gestion optimale de la dette de l'Etat.